



Grande plaisance : le Var espère des retombées

DE L'ARRIVÉE D'ATLAS À LA CIOTAT SHIPYARDS

Dossier



Nautech affichait au 30 juin un chiffre d'affaires de 9M€ et projette d'atteindre 15 à 20M€ dans les années à venir. La PME réalise beaucoup de travaux en interne mais s'appuie aussi sur des sous-traitants.

(Photo M.-C. B.)

REPÈRES

> 2 700 tonnes pour 90 m

C'est la taille du plus gros yacht qui a été mis à sec par Atlas à La Ciotat depuis fin septembre.

> Plus de 5 000

C'est le nombre de yachts de plus de 33 m actuellement en service dans le monde, contre 2 500, y compris les moins de 33 m, dans les années 90, soit 200 nouveaux yachts par an.

> 25 M€

C'est le montant des travaux réalisés sur un yacht de 140 m accueilli à La Ciotat pendant 12 semaines. 50 à 60 % de l'activité d'un chantier sont redistribués à des sous-traitants.



Avec des chantiers et une myriade de sous-traitants, le Var pèse lourd dans la réparation de grands yachts, porté par le développement de La Ciotat.

Ne cherchez plus les yachts sur la ligne d'horizon de la Méditerranée. Mais plutôt à terre, sous des enveloppes de plastique blanc. Si la Côte d'Azur les accueille en villégiature, c'est dans le Var que ces bijoux des mers viennent se refaire une beauté. L'association Riviera Yachting Network, basée à La Seyne-sur-Mer, qui fédère 110 entreprises de maintenance et réparation de grands yachts, recense la moitié de ses adhérents dans le Var. Autour des poids lourds que sont Monaco Marine ou IMS, une myriade de sous-traitants opérant

dans des métiers aussi divers que la chaudronnerie, la sellerie, ou encore l'hydraulique, sont installés sur le territoire, et notamment la rade de Toulon.

Synergies

Le nerf de la guerre? Les mètres linéaires à quai qui permettent d'accueillir ces géants immaculés dans de bonnes conditions mais aussi les moyens de levage. Si les grands chantiers varois en sont dotés, le nouvel outil inauguré à La Ciotat mardi, Atlas, d'une capacité de 4 300 tonnes [lire ci-dessous] profitera-t-il à l'écosystème local ?

« C'est évident, assure Philippe Vincensini le directeur général de La Ciotat Shipyards, coactionnaire d'Atlas, l'idée est de faire grandir le gâteau, donc l'écosystème toulonnais sera gagnant car les donneurs d'ordre le solliciteront et c'est autant de parts de marché que n'auront pas les Italiens ou les Espagnols. »

Un avis partagé par Nicolas Bruni, le président de Nautech, PME de 30 salariés qui reçoit 30 yachts par an. « En 2016 quand j'ai repris l'entreprise, je l'ai déplacée de Marseille à La Ciotat qui pour moi est un des pôles majeurs du refit de yachts. Avec les travaux liés à Atlas, nous avons installé une partie de nos équipes à La Seyne qui est une zone naturelle d'accueil des bateaux en amont de

plus gros chantiers à La Ciotat. » L'entrepreneur est convaincu que ce nouvel outil de levage va créer un appel d'air. Sa société s'est déjà positionnée pour utiliser l'unique place publique d'Atlas.



« La Seyne est une zone naturelle d'accueil des bateaux en amont de La Ciotat. »

Nicolas Bruni, Nautech

de 60 m et nous leur adressons de plus grands », explique Denis Carabin le président d'IMS qui dispose de deux chantiers dotés respectivement de moyens de levage 300 et 700 tonnes à Saint-Mandrier. « Mais nous avons des demandes pour des

bateaux plus grands trois à cinq fois par an », ajoute le dirigeant qui vient de lancer, avec le soutien de son actionnaire, le projet d'un « dry-dock » pour mettre à sec des yachts de 80 m et répondre au besoin. Après l'accalmie de 2020, depuis le mois de septembre, IMS – dont le taux de croissance est de 10 % annuel depuis la mise en place du 700 tonnes –, a doublé son chiffre mensuel. Mais si les chantiers font le plein, le vrai levier pour soutenir la filière serait d'allouer de nouveaux espaces à flots pour les yachts, plus près des zones de refit. « Nos clients viennent de Monaco, Cannes, certains nous échappent au profit de l'Italie. » La Région a commandé une étude sur le poids économique du yachting. Son résultat pourrait faire bouger les lignes. Ou les ancrés.

**DOSSIER RÉALISÉ PAR
MARIE-CÉCILE BÉRENGER
mberenger@nicematin.fr**